

Rwanda, de la commémoration de la guerre de Libération à la patrimonialisation de la « Campagne contre le génocide »

Rémi Korman < <https://www.memoires-en-jeu.com/auteurs/korman-remi/> >

EHESS

Paru le : 29.04.2021

Mots-clés :

La guerre civile qui se déroule au Rwanda entre 1990 et 1994, et même jusqu'au début des années 2000, fait l'objet d'une histoire controversée. L'offensive menée à partir du 1er octobre 1990 par le Front patriotique rwandais (FPR) à travers sa branche armée, l'APR, sur le territoire rwandais est alors décrite par les autorités en place comme une agression extérieure, une opération terroriste. L'histoire de la guerre civile au sens militaire, politique et culturel reste très largement encore à écrire du point de vue universitaire (Guichaoua ; Kimonyo). Il en va de même pour l'histoire du FPR. L'exécution du génocide contre les Tutsi entre avril et juillet 1994 a de son côté été beaucoup plus largement étudiée. Après le génocide, la situation reste particulièrement sensible aux niveaux politique et militaire. Le Front patriotique et son armée défont les Forces armées rwandaises à l'été 1994 et un gouvernement d'Union nationale est mis en place. La transition politique dure jusqu'en 2003. Cette période est marquée par des compromis et tensions politiques entre différents partis mais aussi par une situation de tension militaire forte, avec deux guerres au Congo et la guerre dite «

des infiltrés », contre les rebelles extrémistes hutu, principalement au nord du pays.

Les références marxistes du FPR ont très largement disparu au cours des vingt dernières années et le sens même de la lutte originelle a aussi évolué. La guerre de libération, « antifasciste », est principalement nommée maintenant « Campagne contre le génocide ». Cette dénomination vise à renforcer le récit produit par le FPR après 1994 : la guerre visait à mettre fin au génocide des Tutsi, planifié par les autorités sous la présidence de Juvénal Habyarimana. Le sens du combat est ainsi inversé, la Campagne contre le génocide menant, selon ce nouveau récit, à la libération du pays (Ndahiro). La lutte contre le génocide a rétrospectivement été institutionnalisée dans le programme du FPR. Aux huit points originaux du programme politique du parti, créé en 1987, a été ajouté un neuvième après 1994, à savoir « la lutte contre le génocide et son idéologie ».

Dans ce court article, nous souhaitons proposer quelques pistes d'analyse concernant l'évolution de la mémoire publique de la guerre civile au Rwanda depuis 1994 et son statut actuel.

CÉLÉBRER LA LIBÉRATION ET LES LIBÉRATEURS

Le 1^{er} octobre 1994, qui marque le quatrième anniversaire du début de la guerre, le gouvernement de transition annonce

les futures obsèques de Fred Rwigema, chef militaire du Front patriotique rwandais, tué dans les premiers combats de la guerre civile en 1990, et de la Première ministre Agathe Uwilingiyimana, figure de l'opposition au régime Habyarimana, assassinée le 7 avril 1994. Trois mois seulement après la fin du génocide, le gouvernement célèbre la victoire de l'armée du Front patriotique rwandais, et le chant de la victoire (*Intsinzi*) résonne dans le stade de Nyamirambo à Kigali (Newbury). Une telle initiative est cependant critiquée par le ministre de la Justice, Alphonse-Marie Nkubito qui, de son côté, organise une messe catholique en mémoire des victimes du génocide. Moins de trois mois après la fin des massacres, les éléments du débat sur les enjeux mémoriels sont déjà en place. Comment célébrer en effet la victoire au vu du nombre de victimes civiles au cours de la période ? La politique publique de la mémoire a principalement été centrée au cours des vingt-cinq dernières années sur la mémoire du génocide contre les Tutsi (Korman, 2014 ; Ibreck). De fait, la mémoire du génocide est devenue la principale référence politique et commémorative après 1994. Des mémoriaux et monuments ont été érigés au niveau local et national et les commémorations du génocide organisées chaque année au mois d'avril sont devenues, du point de vue des autorités, un nouveau « creuset national ».



<https://www.memoires-en-jeu.com/varia/rwanda-de-la-commemoration-de-la-guerre-de-liberation-a-la-patrimonialisation-de-la-campagne-contre-le-genocide/1-monument1/>

Monument installé devant le Parlement rwandais © Hélène Eveillée, 2019.

Cependant, il faut nuancer cette relative absence de célébration de la fin de la guerre. Une place a toujours été accordée par les nouvelles autorités à la commémoration de la fin de la guerre et à la célébration du FPR et de son armée. Pour exemple, à l'automne 1995, à Kigali, sont organisées des cérémonies d'hommage à Fred Rwigema. Son inhumation officielle cinq ans après son décès est la première grande cérémonie organisée au stade de Kigali après 1994. Son corps est tout d'abord amené à l'Assemblée nationale le 30 septembre 1995 puis transporté au stade Amahoro afin de recevoir les hommages officiels. Entre célébration et commémoration, deuil civil et militaire, ces journées font

l'objet d'une intense communication. Les images de la cérémonie montrent un stade rempli de civils et de militaires. Sur la piste du stade, la nouvelle armée nationale, composée principalement de soldats issus du FPR, démontre sa puissance en faisant passer les troupes en revue. Un véhicule blindé précède le cercueil de Fred Rwigema. Lors de la cérémonie, la présence et le discours de hautes autorités étrangères dont celle du vice-Premier ministre ougandais, Éric Adriko, vient rappeler que l'histoire des cadres du FPR ne se limite pas aux seules frontières rwandaises. Enfin, le corps de Rwigema est inhumé au cimetière des héros. Cet acte fondateur marque le début de la commémoration baptisée « journée des héros », organisée les années suivantes chaque 1^{er} octobre. Le calendrier commémoratif comprend alors à partir de 1995 deux journées en lien avec la mémoire de la guerre civile : la journée des héros le 1^{er} octobre et le jour de la Libération le 4 juillet. La similitude entre ces deux cérémonies conduira au début des années 2000 à déplacer la journée des héros au 1^{er} février, une date sans signification historique spécifique, et s'accompagne d'un élargissement du concept de héros, ne concernant plus uniquement des soldats tombés au cours de la guerre de Libération mais aussi des civils (Rosoux). Malgré leur importance, les cérémonies organisées chaque année le 4 juillet n'ont fait à ce jour l'objet d'aucune publication universitaire. Plus généralement, au Rwanda, l'attention portée aux soldats du FPR, morts au cours de la guerre de Libération mais aussi au cours des six années qui suivent, est limitée, en comparaison de l'attention portée aux morts du génocide. Ce désintérêt a des conséquences sur le plan de la santé mentale pour les familles concernées (Bizumuremyi).

La situation évolue cependant très largement au milieu des années 2000. La fin de la période de transition en 2003, l'élection à la présidence de la République de Paul Kagame et la prééminence du FPR à l'Assemblée nationale, transforment et accélèrent les politiques commémoratives menées jusque-là. En 2005, les autorités instaurent deux types de décorations à l'occasion de la journée de la Libération. La première, *Uruti*, est la médaille de la Libération nationale. Elle est accordée aux personnes ayant contribué à la victoire du FPR, désigné comme « armée de libération » en 1994. La seconde, *Umurinzi*, qui signifie « le gardien » est la médaille de lutte contre le génocide. En 2006, selon un communiqué officiel, 7 229 soldats des Forces de défense rwandaises et 16 682 vétérans de guerre devaient obtenir la médaille de la Libération nationale et la médaille de la Campagne contre le génocide. En fin de compte, en l'espace de quatre années, plus de 20 000 personnes, principalement d'anciens soldats du FPR, sont décorées (Kimenyi ; CHENO).

Malgré l'importance de ce processus de distinction, il n'a fait l'objet d'aucune recherche. De fait, l'étude des décorations est moindre au sein des *Memory Studies* que celle des monuments et mémoriaux du génocide. Pourtant, les médailles et décorations renseignent aussi sur les honneurs accordés par les autorités aux vivants et aux morts. L'attribution d'honneurs, par la remise de médailles et de décorations, s'inscrit dans la longue série des techniques de gouvernement : « émulation, distinction, exemplarisation : autant de fonctions qui soulignent combien la récompense, ostentation codifiée, est d'abord un moyen de gouverner les hommes » (Ihl, p. 233).

PATRIMONIALISER LA GUERRE DE LIBÉRATION

La fin des années 2000 est marquée par une évolution rapide des phénomènes mémoriels au Rwanda. La forte croissance économique s'accompagne de la création d'institutions publiques dotées de moyens financiers et humains jusqu'ici inexistants. Citons pour exemple la Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG) ou encore la Chancellerie des Héros, des ordres nationaux et des décorations honorifiques (CHENO). Plus largement, on assiste à un « boom patrimonial », avec l'édification de mémoriaux du génocide de grande envergure, y compris au niveau local, mais aussi de nouveaux musées. C'est dans ce contexte général qu'en 2012, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création du Front patriotique rwandais (FPR), le gouvernement annonce la construction pour l'année 2014 d'un premier musée de la guerre de Libération à Mulindi, ancien quartier général du FPR situé au nord du Rwanda. L'irruption de la guerre dans le paysage patrimonial, jusque-là reléguée par l'histoire du génocide, marque un tournant, dont les causes restent cependant à étudier. Cette évolution indique que le gouvernement ne craint plus les conséquences symboliques d'une mise en avant de l'histoire de la guerre. Ensuite, bien que celle-ci ait toujours été valorisée dans les discours politiques, en particulier à l'occasion de la fête de la Libération ou de la journée des Héros, la construction du musée vient affirmer matériellement la place de cette histoire pour la Nation. Peu de temps après, il est décidé de construire au Parlement rwandais un musée de « la Campagne contre le génocide », en prévision de la vingtième commémoration de 2014. Le choix du site prend sa source dans les accords de

paix d'Arusha signés en 1993. À cette époque, le Conseil national de développement, ancien nom du Parlement, accueille des hommes politiques du FPR accompagnés du troisième bataillon de l'Armée patriotique rwandaise, renommée par la suite « les 600 ». À partir du 7 avril 1994, qui marque le début du génocide et la reprise de la guerre civile, le site devient un lieu de combat entre « les 600 » soldats du FPR et les Forces armées rwandaises. Du fait de leur emplacement et de leur activité militaire au printemps 1994, leurs actions acquièrent pour le FPR et ensuite les nouvelles autorités, un statut particulier.

Les traces visibles des combats au Parlement sont d'ailleurs les seules à avoir été conservées dans la ville de Kigali.

Les autorités rwandaises décident ainsi de construire un musée-mémorial, constitué de salles d'exposition et de plusieurs sculptures monumentales sur la guerre de Libération pour l'année 2014. Les sommes en jeu montrent le poids politique que représente un tel projet. Selon les offres de marchés publics publiées en 2012 par le Parlement rwandais¹, la construction de ce musée-mémorial de la campagne de Libération représente un coût de



<https://www.memoires-en-jeu.com/varia/rwanda-de-la-commemoration-de-la-guerre-de-liberation-a-la-patrimonialisation-de->

plus d'1,8 milliard de francs rwandais, soit environ 1,5 million d'euros, une somme extrêmement importante à l'échelle du pays.

[la-campagne-contre-le-genocide/dav-4/>](#)

Murs du Parlement criblés d'éclats de balles et d'obus. © Rémi Korman, novembre 2019.

La construction des différents monuments au Parlement a fait l'objet d'une controverse de la part d'opposants, surtout en diaspora (Rugira ; Rutayisire ; Kagabo). Le projet est en partie l'œuvre d'entreprises rwandaises, la base des monuments étant construite par Horizon construction, une entreprise dépendant du ministère de la Défense. Si des architectes rwandais font partie du projet, tel Védaste Ngarambe qui participa à la construction du mémorial de Bisesero, il est très probable au vu du style des oeuvres en question que des artistes étrangers, chinois ou nord-coréens aient été commissionnés. En tout, le musée-mémorial comprend trois monuments. Un premier, particulièrement imposant, représente des soldats du FPR en action pour sauver des civils. Une deuxième statue montre un soldat, genou au sol, honorant les combattants tombés au champ d'honneur. Enfin, la troisième, située sur le toit du parlement, représente deux soldats de l'APR en train de manier une imposante arme anti-aérienne, réplique de celle utilisée en 1994 par les éléments du troisième bataillon, situé au CND (Musoni, 2014a & 2014b).



<https://www.memoires-en-jeu.com/varia/rwanda-de-la-commemoration-de-la-guerre-de-liberation-a-la-patrimonialisation-de-la-campagne-contre-le-genocide/3-maquette/>

Le président Paul Kagame, le ministre de la Défense James Kabarebe et le président du Sénat Bernard Makuza discutent avec les généraux Charles Karamba et Patrick Nyamyumba autour d'une maquette topographique sur le toit du Parlement. 13 décembre 2017. © Présidence de la République du Rwanda.

Les monuments installés au Parlement sont inaugurés en présence du président ougandais Yoweri Museveni et du président du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, le 4 juillet 2014, commémorant le vingtième anniversaire de la Libération, c'est-à-dire de la prise de Kigali. Sur la plaque apposée au monument principal, on peut lire : « Campaign against genocide museum », et en sous-titre, « Vision-Protection-Resilience ». Il est enfin écrit en trois langues,

kinyarwanda, anglais et français sur la plaque : « En honneur aux vaillants fils et filles de l'Armée Patriotique du Rwanda qui ont mis fin au génocide contre les Tutsi de 1994 et libéré le Rwanda. Votre sacrifice fut la semence d'où grandit cette nation dans son honneur renouvelé ». Le musée est officiellement inauguré le 13 décembre 2017.



< <https://www.memoires-en-jeu.com/varia/rwanda-de-la-commemoration-de-la-guerre-de-liberation-a-la->

[patrimonialisation-de-la-campagne-contre-le-genocide/4-musee/](https://www.memoires-en-jeu.com/varia/rwanda-de-la-commemoration-de-la-guerre-de-liberation-a-la-patrimonialisation-de-la-campagne-contre-le-genocide/4-musee/) >



< <https://www.memoires-en-jeu.com/varia/rwanda-de-la-commemoration-de-la-guerre-de-liberation-a-la-patrimonialisation-de-la-campagne-contre-le-genocide/5-musee/> >

Visite du musée de la Campagne contre le génocide par le président Paul Kagame, 13 décembre 2017.

Réalisé principalement par les services du département d'histoire de la Défense, mais aussi l'Institut des musées nationaux du Rwanda, il propose une histoire de la guerre civile du point de vue des autorités et du FPR. Les différentes salles d'exposition portent sur l'histoire de la guerre civile, le processus de paix d'Arusha, la préparation et l'exécution du génocide mais aussi son arrêt par le Front patriotique rwandais. Des salles spécifiques sont dédiées à l'action des «

600 du CND », aux Justes ayant sauvé des Tutsi au cours du génocide mais aussi aux étrangers ayant obtenu la médaille de la Campagne contre le génocide. L'histoire hagiographique du FPR présentée dans le musée s'accompagne de photos d'archives du maquis prises en mai-juin 1994, internes au mouvement. Pour la première fois est aussi proposée une histoire militaire de la guerre civile, à grands renforts de cartes et de diagrammes. Une partie de la scénographie apparaît encore particulièrement singulière, inspirée et produite selon une esthétique réaliste socialiste chinoise ou nord-coréenne. Cela est particulièrement visible pour des peintures reconstituant des scènes de la Libération ou encore un diorama de la bataille de Rebero. La visite du musée se termine sur le toit du Parlement par la découverte d'une maquette historique de la ville de Kigali, mettant en avant les points stratégiques en 1994, autour des monts Kigali, Jali et Rebero. Le panorama depuis le toit du Parlement permet d'appréhender la dimension militaire du site, mais rend aussi compte des nombreuses constructions récentes, symboles de la renaissance de la ville, tel que le Kigali Convention Center. Notons qu'en ce début d'année, le directeur de l'Institut des musées nationaux du Rwanda, Robert Masozera, annonçait la construction d'un musée de la Libération d'envergure sur le site de Mulindi au nord du Rwanda, pour l'été 2020.

Au-delà de cette patrimonialisation de la mémoire de la Libération, l'histoire politique et militaire du FPR a fait l'objet au cours des dernières années d'un plus grand intérêt au Rwanda, en particulier en 2012 (Front patriotique rwandais, 2012 ; revue *Dialogue*). Si l'armée est toujours revenue dans le journal *Ingabo* sur les actions du FPR en 1994, des gradés

écrivent de façon plus régulière leurs souvenirs au cours des années passées (Ndahiro). La visibilité du Rwanda à l'échelle internationale ces dernières années s'est aussi accompagnée d'un nombre plus élevé d'œuvres sur son histoire. Deux films documentaires ont ainsi été réalisés récemment sur l'histoire du FPR : *Inkotanyi : Paul Kagame et la tragédie rwandaise* en 2017, par le Français Christophe Cotteret, et le second en 2019, *The 600: The Soldiers' Story*, par l'Américain Richard Hall.

Près de trente ans après le début de la guerre civile en 1990, les acteurs politiques et militaires ont très largement été renouvelés. Si la patrimonialisation matérielle d'une histoire de la guerre apparaît comme une valorisation et pérennisation de l'histoire du FPR, elle participe aussi d'une mise à distance du contexte politique et militaire passé, le pays ayant été considérablement transformé au cours des vingt dernières années. Au-delà de la production par l'État de ces nouveaux espaces commémoratifs, on peut cependant s'interroger sur leur réception par la nouvelle génération de Rwandais qui, dans sa très grande majorité, n'a pas connu la guerre civile ni le génocide contre les Tutsi mais aussi par tous ceux qui ne se retrouvent pas dans le récit historique porté par les autorités. ■

1 Parlement rwandais, 2012, *Rapport des marchés 2011-2012*.

ŒUVRES CITÉES

Bizumuremyi, Pierre-Célestin 2005, *Le Vécu de deuil des veuves des combattants de la guerre de Libération du Rwanda 1990-1994. Cas de l'association Benishyaka*, Butare, Université Nationale du Rwanda.

CHENO, 2017, *Urutonde rw'abantu bahawe imidali n'impeta by'ishimwe*.

Front patriotique rwandais, 2012, *RPF-Inkotanyi, 1987-2012: prosperity and dignity for our people*.

Guichaoua, André, 2010, *Rwanda, de la guerre au génocide : les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte.

Ibreck, Rachel, 2009, *Remembering Humanity. The Politics of Genocide Memorialisation in Rwanda*, Bristol, Université de Bristol.

Ihl, Olivier, 2009, « Pour une histoire matérielle des récompenses », *Hypothèses*, vol. 12, no 1, p. 233-238.

Kagabo, Frank, 2014, « What is the place of statues in Rwanda's controversial history? », *The East African*, 11 juillet.

Kimenyi, Felly, 2006, « Rwanda: 28 000 Liberators for Medals », *The New Times*, 3 juillet.

Kimonyo, Jean-Paul, 2017, *Rwanda demain ! : une longue marche vers la transformation*, Paris, Karthala.

Korman, Rémi, 2014, « L'État rwandais et la mémoire du génocide : commémorer sur les ruines (1994-1996) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 122, p. 87-98.

Musoni, Edwin, 2014a, « Parliament to host museum depicting end of Genocide », *The New Times*, 8 juin.

Musoni, Edwin, 2014b, « How RPA deployed 600 soldiers in the heart of Kigali against all odds », *The New Times*, 3 juillet.

Ndahiro, Logan, 2017, « The RPA's quest to stop Genocide and subsequent liberation of Rwanda », *The New Times*, 5 juillet.

Newbury, Catharine & David, 1999, « A Catholic Mass in Kigali : Contested Views of the Genocide and Ethnicity in Rwanda », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 33, p. 292-328.

Dialogue (revue), 2012, « FPR 25e anniversaire », Kigali, décembre.

Rosoux, Valérie, 2006, « La figure du Juste au Rwanda : héros, traître ou inconnu ? », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 189, n° 3, p. 525-533.

Rugira, Lonzen, 2014, « The fury over the RDF sculpture », *The New Times*, 20 juillet.

Emmanuel Rutayisire, 2014, « RDF defends war memorial monuments at parliament », *The East African*, 18 juin.

Rutayisire, Emmanuelli, 2014, « Monuments cause a stir among Rwandan scholars, politicians », *The East African*, 11 juillet.

E-mail



 < <https://www.memoires-en-jeu.com/feed/rss/> >

 < <https://www.facebook.com/memoires.en.jeu/> >

 < <https://twitter.com/RevueMemoiresEJ> >

 < <https://www.instagram.com/memoiresenjeu/> >

Avec le soutien de



< <http://celis.univ-bpclermont.fr/> >



< <http://eurorbem.paris-sorbonne.fr/> >

